

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 1170 Société : 190639

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : LAGHRI B AHMED

Date de naissance : 01-01-1984

Adresse : 16 lot coop EL WAFA Dzouran

Tél : 06-66-24-33-06 Total des frais engagés : ..... Dhs

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Dr. Kamal LAHBABI  
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPISTE ②  
Centre International d'Oncologie de Casablanca  
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81 . Fax : 05 22 99 65 74

Date de consultation : 14/05/2022

Nom et prénom du malade : Laghrib Ahmed Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ADK du foie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cautionnée signature du Médecin attestante de l'exécution des Actes
19.05.22	Cs		Gratuité	DR. KARIM AL BABI Dr. en oncologie de Casablanca 81 Rue des Mouettes, Casablanca Tél: 05 22 99 65 81
10.06.22	Cs		300,00	DR. KARIM AL BABI Dr. en oncologie de Casablanca 81 Rue des Mouettes, Casablanca Tél: 05 22 99 65 81

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du  
LABORATOIRE DE LABORATOIRE DU  
HOPITAL PAISE A SEBACHELAIN AIN SEBA  
INPE : 09006327  
279, Bd. Chefchaouen - Ain Seba

Cachet et signature du Laboratoire	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<b>CACHE LABORATOIRE SERVCE LABORATOIRE D'AIN SEBA</b> Laboratoire de Biologie Médicale <b>HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBA</b> <b>INPE : 090063272</b> 279, Bd. Chefchaouen - Ain Seba	10/16/22		100.00 Dt

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le.....

**17/05/2022**

## **MR. LAGHRIB AHMED**

### **Analyses :**

NFS

RDV prévu le

*SERVICE LABORATOIRE - N°4  
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA  
INPE 1090063272  
Bd. Chefchaouen - Ain Sebaâ*

*Dr. Kamal LAHBABI  
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPISTE (2)  
Centre International d'Oncologie de Casablanca  
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74*

279, BD Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca  
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hp-casablanca.ma

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE  
Dr. MRABET Mustapha  
Médecin Biologiste

AKDITAL

## Honoraires

Casablanca , le 10/06/2022

Dossier N°: 100622-971      du: 10/06/2022

Médecin Dr :LAHBABI KAMAL

20-012918      N°Chambre

Patient :Mr LAGHRIB AHMED

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
Prélèvement sang veineux	1	11,750
	<b>Total B</b>	80
	<b>Total en dirhams</b>	100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4  
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA  
INPE : 090063279  
279, Bd. Chefchaouni - Aïn sebaâ



**AKDITAL**

# Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

## المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca , le 10/06/2022

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 100622-971      Pvt du: 10/06/2022 14:38  
**Mr LAGHRIB AHMED**  
 IPP Patient : 20-012918/22  
 Patient Ordinaire :  
 Prescrit par Dr LAHBABI KAMAL

Page : 1/1

### **HEMATOLOGIE**

#### NUMERATION FORMULE SANGUINE

##### NUMERATION

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules blancs	:	7 750	/mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )
Globules rouges	:	<b>3,94</b>	10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	( 4,44 - 5,61 )
Hémoglobine	:	14,40	g/dl	( 13,5 - 16,9 )
Hématocrite	:	42,90	%	( 40 - 49 )
VGM	:	<b>108,80</b>	fL	( 81,8 - 95,5 )
TCMH	:	<b>36,40</b>	pg	( 27 - 32 )
CCMH	:	33,50	g/dl	( 32 - 36 )
Plaquettes	:	165 000	/mm <sup>3</sup>	( 150000 - 450000 )
				157 000 (17/05/22)

##### FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	58,80 %	Soit	4557/mm <sup>3</sup>	( 1500 - 7000 )	6099,66 (17/05/22)
Lymphocytes	:	30,60 %	Soit	2371/mm <sup>3</sup>	( 1500 - 4000 )	1531,26 (17/05/22)
Monocytes	:	8,90 %	Soit	689/mm <sup>3</sup>	( 100 - 1000 )	752,94 (17/05/22)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,40 %	Soit	108/mm <sup>3</sup>	( 50 - 500 )	59,22 (17/05/22)
Polynucléaires Basophiles	:	0,30 %	Soit	23/mm <sup>3</sup>	( 10 - 70 )	16,92 (17/05/22)

*Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement*

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca  
 Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
 RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
 E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

**Dr. SENTISSI Hamza**  
 Médecin Biologiste  
 INPE : 090063272